

LE DATIF DANS LES *BUCOLIQUES* DE VIRGILE

0. Le datif est sans doute un des cas latins les plus maltraités par les grammairiens. Tantôt on ne lui reconnaît qu'un signifié sémantique: il sera la $\pi\tau\acute{\omega}\sigma\iota\varsigma$ δοτική des Grecs, le *casus dandi* de Varron, le *dativus* de Quintilien et de Priscien, pour la raison que l'on dit: *do homini illam rem* (Priscien, GLK II 185, 23). Les grands manuels modernes en restent à peu près au même point: ainsi, pour Ernout et Thomas, les trois «fonctions» du D sont d'exprimer «l'attribution», «l'intérêt» ou «la finalité». Tantôt on se souvient que les cas jouent un rôle syntaxique; mais alors, où le mettre? dans quelle opposition pertinente le situer? C'est si difficile que Kurylowicz, par exemple, préfère le passer à peu près sous silence.

Pour reprendre la question sans a priori, nous nous fonderons sur un corpus, celui des *Bucoliques* de Virgile (un corpus garde de choisir des exemples arbitraires ou complaisants, usage trop courant en linguistique; on prendra seulement soin de le compléter sur les points où il pourrait être insuffisant).

Après avoir analysé rapidement ce corpus, de manière à avoir une vue d'ensemble des cas dans les *Bucoliques*, nous essayerons de clarifier les rôles sémantique et syntaxique du D.

1.1. *Le corpus des cas chez Virgile, Buc.*¹

<i>Cas</i> <i>Mots fléchis</i>	<i>N</i>	<i>V</i>	<i>Ac</i>	<i>G</i>	<i>D</i>	<i>Ab</i>	<i>L</i>	<i>Total</i>
Noms	555 30,1%	148 8%	562 30,5%	141 7,6%	102 5,5%	229 12,4%	3 0,1%	1.842 100
Pronoms	250 36,6%	8 1,2%	222 32,5%	9 1,3%	127 18,5%	67 9,8%		683 100
Total	805 31,8%	156 6,1%	784 31%	150 5,5%	229 9%	296 11,7%	0,1%	2.525 ² 100

Notes: ¹ Tableau dressé à partir des relevés mis obligeamment à notre disposition par le C.I.P.L. de Liège.

² Il n'est pas tenu compte de 9 indéclinables.

1.2. *Observations sur les données du corpus*

Pour les noms, les cas bien représentés sont le N, 1^{er} Ac (30% chacun) à un moindre degré 1^{er} Ab (12%). D et G apparaissent moins souvent, le premier avec à peine plus de 5% des occurrences.

En revanche, pour les pronoms, si N et Ac conservent la prééminence, le D se hausse au 3^{ème} rang, avec le score honorable de 18%.

Ce contraste illustre la situation assez paradoxale du D, appelé à disparaître dans les langues romanes (sauf en roumain). mais qui conserve jusqu'à aujourd'hui des formes propres dans la flexion pronominale (frs: *lui*). C'est un point sur lequel nous reviendrons (cf. 13).

La situation des cas dans les *Bucoliques* suggère des recherches stylistiques, que nous laissons ici de côté, malgré leur intérêt évident. Plutôt que la spécificité de Virgile, il est plus utile pour notre propos de souligner que les résultats obtenus confirment les dépouillements opérés sur d'autres auteurs. Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, le D ne représente-t-il que 4,3% des occurrences casuelles chez Caton, *Agr.*; 6,6% chez Pétrone, *Cena*; 4,8% chez Tacite, *Ann.* VI. La faiblesse du D est si patente que plusieurs savants le donnaient pour moribond, sinon déjà mort sous le Haut-Empire; affirmation surprenante quand on pense, encore une fois, à la vitalité du D pronominal dans les langues néo-latines.

2. LE SIGNIFIÉ SÉMANTIQUE DU D

Le signifié sémantique du D apparaît dans sa pureté lorsqu'un nom au D est employé seul. Ainsi dans les dédicaces: on trouve bien sûr, des dédicaces explicites, comme C.I.L. I² 397, IX 1543 (= Ernout, *Textes latins arch.*, n.° 87).

Fortunai Publicai sacra.

Mais aussi des datifs isolés, désignant seuls le bénéficiaire;
ibid. I² 368, XI 6290 (= Ernout, n.° 65).

Apolonei: «pour Apollon».

Le triclinium de Trimalchion s'orne d'une inscription (*Sat.* 30,2).

C. Pompeio Trimalchioni.

Et l'offrande d'une hure de sanglier est annoncée de la sorte, *Buc.* 7,29:

Saetosi caput hoc apri TIBI, Delia.

Ces detifs isolés se suffisent; ils ne supposent aucune ellipse. On reviendra sur l'analyse syntaxique.

Observons pour l'instant que le signifié sémantique du D y est très clair: il dénote l'être visé, concerné par une chose mentionnée dans le texte (*caput apri*) ou manifestement présente (inscription sur une statue votive par ex.).

Ce signifié peut se représenter abstraitment par le schéma [\rightarrow X] figurant (avec inversion des termes), par ex.

Apolon-ei c'est-à-dire: un être X (*Apolon-*) et la désignation de cet X comme visé, concerné par autre chose —objet, procès, événement— (*-ei*).

A notre avis, ce signifié sémantique du D est constant. C'est lui qui assure l'unité du cas.

3. FONCTIONS SYNTAXIQUES DU D

L'embarras des grammairiens —néo-grammairiens ou structuralistes— est dû à une propriété frappante du D: il est apte à occuper dans la phrase, toutes les positions de dépendance, à l'exception de deux: celle de complément prépositionnel, et celle d'«objet» (et encore, provisoirement, si l'on peut dire, car, sur une bonne moitié du domaine roman, on verra se développer le fameux «objet prépositionnel» (avec, le plus souvent *a* < latin *ad*) qui est, formellement, un datif.

Ces fonctions phrastiques sont les plus humbles (constituant de syntagme), ou les plus hautes (prédicat) en passant par tout un éventail de positions intermédiaires.

Mieux, plusieurs emplois du D ne peuvent recevoir d'explication satisfaisante à l'intérieur de la phrase. Il faut, pour en rendre compte, restituer la «macro-phrase» c'est-à-dire ajouter à «l'énoncé» ses «conditions d'énonciation». Nous parlerons de SE (situation d'énonciation) entendant par là les protagonistes énonciatifs EGO-TV, avec les champs déic-

tiques qui leur sont associés (HIC, NVNC) et l'ensemble des connaissances partagées (SIC) sans lesquelles aucune interlocution n'est concevable.

3.1. *D* constituant de SN

Le D est rare dans cette position, il est vrai; mais enfin il se rencontre; il se multipliera en latin tardif et dans les langues romanes.

Buc. 5,21: uos coryli testes et flumina Nymphis (Les nymphes pleuraient la mort cruelle de Daphnis) «vous, coudriers et cours d'eaux (vous êtes) témoins pour les Nymphes» (C'est-à-dire: «vous pouvez témoigner en faveur des Nymphes»).

Plaute dit, à peu près de la même façon, *Capt. 3: hoc uos mihi testes estis, me uerum loqui*. Et d'ailleurs, c'est l'usage habituel de *testis: testis alicui* «témoin pour quelqu'un»; en face de *testis alicuius rei*, au génitif, «témoin de quelque chose».

Nous rangerions ici le «dativus sympatheticus» (*Caesari ad pedes se proiecerunt*) si nous n'étions pas convaincu de l'erreur de ceux qui y voient un équivalent du G. Les pieds sont bien ceux de César, pour le bon sens extra-linguistique. Mais si un auteur choisit le D quand il aurait pu, semble-t-il, employer le G, c'est que l'analyse de la phrase doit être différente; c'est tout l'événement relaté qui doit être rapporté à César, et pas seulement ses pieds. Nous reviendrons plus bas sur ce point (cf. 10).

3.2. *Datif complément d'adjectif*

Vu la grande affinité de ces adjectifs avec les verbes «bivalents», nous en traiterons plus loin (cf. 7). Observons seulement que, du point de vue syntaxique *pecori* est bien le déterminant de l'adjectif *gratissimus* dans *Buc. 8,15 ros ... gratissimus pecori*.

4.0. D DÉTERMINANT D'UN VERBE «BIVALENT»

On retient ici les verbes qui appellent (ou peuvent appeler) un «second actant» au D - pour employer la terminologie de L. Tesnière. Ces verbes expriment souvent, de par leur «valence» c'est-à-dire leur contenu lexical, une «attitude prise à l'égard de (quelqu'un)»; ex, *Buc. 4,8:*

Tu modo nascenti puero...
... faue, Lucina.

«Toi, Lucine, accorde ta faveur à l'enfant qui naît».

Le même trait sémique se retrouve dans «faire confiance à» (*creditur* 3,94; cf. 2,17); «porter tort à» (*nocet* 7,23); «obéir à» (*parere* 2,18); «plaire à» (*placeant* 2,62; cf. 10.62).

On peut placer ici un tour cher à Virgile, comme *cedere alicui*.

Buc. 5,18: *tibi cedit Amyntas*.

L'attitude adoptée à l'égard de quelqu'un consiste à reconnaître sa prééminence, à lui céder le pas (cf. 7,68; 5,16).

4.1. Un syntagme comme *fauere alicui*, *nocere alicui* peut s'analyser comme suit:

Verbe: $\left\{ \begin{array}{l} a) \text{ Une attitude favorable/hostile est prise (L = signifié lexical)} \\ b) \text{ à l'égard de } (\rightarrow). \end{array} \right.$

Complément au D: (\rightarrow X).

Soit schématiquement: [(L \rightarrow) (\rightarrow X)].

On aperçoit que «l'orientation vers» symbolisée par \rightarrow apparaît deux fois: dans le verbe, et dans l'argument nominal. Cette redondance justifie la transitivité des verbes bivalents + D en latin (cf. *parcere alicui* / *-quem*; *indulgere*, etc.). La comparaison avec les autres langues indo-européennes montre que le latin, dès sa préhistoire, a subi un gigantesque processus de transitivité; il a supprimé la redondance sémantique (\rightarrow) pour ne conserver, avec l'Ac, que la dépendance syntaxique. En ce sens, on peut dire que le latin est une langue portée à l'abstraction syntaxique.

4.2. *Verbes impersonnels; tours modaux*

Le D dans *Buc.* 2,18: *O tantum libeat mecum tibi .../... Habitare* n'appelle pas une explication différente du D après *fauere*, *placere* («qu'il te plaise...»), cf. 3,36. De même les deux emplois de *mihi licet* en 8,8 et 8,9.

On ne trouve pas dans les *Buc.* d'adjectif verbal en *-ndo-* suivi du D. Soit un énoncé comme *domino mihi arandum est*.

Le premier datif *domino* est un datif «d'intérêt» (cf. 8,0) complément du concept verbal *arare*. Il forme avec lui un premier syntagme *domino ara-*; celui-ci est modalisé par *-ndum*.

Le deuxième datif *mihi* est complément de la modalité déontique exprimée par *-ndum*. Cette modalité implique un être visé par l'obligation, et peut se symboliser par \rightarrow . D'où le schéma (où X et Y représentent respectivement les arguments *domino* et *mihi*) $\{[(\rightarrow X) ara]-ndum (\rightarrow Y)\}$. On observe ici comme dans *fauere alicui* (4) la réitération de la flèche sémantique \rightarrow présente et dans l'indicateur de modalité, et dans l'argument *mihi*.

4.2.1. On hésitera en revanche, à aligner sur *fauere* des verbes qu'une analyse sommaire (et les pièges de la traduction) incitent à interpréter comme «bivalents». Soit le verbe *adesse* «être là, être présent». Cette présence peut rendre possible une aide, une assistance: *Buc. 4,56: quamuis huic pater adsit* «malgré l'assistance de son père».

Mais, en 2,68: *quis enim modus adsit amori?* la mesure, le terme n'est pas là pour aider l'amour, mais pour le réfréner: «pour l'amour, de quelle juste mesure, pourrions-nous disposer?». Il n'y a plus, dans la «valence» de *adesse*, de trait sémantique faisant écho au signifié du D. Le D n'est plus dans la mouvance étroite du verbe; il dépend de la phrase entière (cf. 8).

4.2.2. Dans 8,55: *Certent et cycnis ululae*, «que les hiboux rivalisent avec les cygnes», le D occupe une place tenue d'habitude, en prose, par *cum* + Ab. Les poètes affectent d'utiliser le D, non prépositionnel, au lieu d'un SN prépositionnel (cf. *Hor. S. 2,5,19*). Le style y gagne en rapidité et en élégance; mais cette substitution ne serait pas possible en l'absence d'un trait commun à *cum aliquo* et à *alicui*. La lutte menée par les hiboux suppose un partenaire; celui-ci est simplement exprimé par le sociatif *cum*. Mais il n'est pas impossible de concevoir ce partenaire comme l'être éminemment «impliqué dans, visé par», la compétition soutenue par les hiboux. Le D conserve donc son signifié propre, qu'une traduction correcte est impuissante à rendre. Il faudrait dire quelque chose comme «qu'il y ait pour les cygnes compétition des hiboux». Encore moins que *adesse*, *certare* n'est pas un verbe «bivalent + D». Il est cependant traité comme tel par Virgile: le poète exploite jusqu'à leur limite les possibilités de la langue: en l'espèce, une

synonymie relative entre «entrer en rivalité *avec* quelqu'un» et «soutenir un conflit à *l'égard* de quelqu'un».

On retrouvera l'effet de cette même tendance à substituer le D à un syntagme prépositionnel avec les verbes de mouvement.

5. D AVEC LES VERBES DE MOUVEMENT

Le datif «latif» complément d'un verbe de mouvement est bien connu en latin, et les poètes l'affectionnent. En négligeant ici l'étude stylistique, nous soulignerons seulement les facteurs sémantiques qui favorisent cette construction.

Un verbe de mouvement contient par définition un sème \rightarrow . Nous avons d'autre part défini le D comme un cas de dépendance, dont le signifié sémantique peut se figurer par (\rightarrow X). On retrouve la situation de congruence entre signifié lexical (du verbe) et signifié casuel (de l'argument nominal).

Les verbes en question sont «bivalents» ou «trivalents» (nous n'entrerons pas dans la querelle qui divise les disciples de Tesnière: peut-on appeler «bivalent» un verbe dont le «second actant» n'est pas proprement un «actant», mais un complément adverbial? L'important pour nous c'est que le sémantisme du verbe —c'est-à-dire sa «valence»— comporte un trait latif dont un SN peut éventuellement préciser le terme).

Buc. 5,19 *successimus antro*: «nous sommes entrés dans la grotte».

Dans cette acception, et dans celles, proches, de «gravir» «s'approcher de», *succedere* ne se construit, en prose classique, qu'avec des prépositions latives (*ad*, *in* + Ac, *sub* + Ac). Seuls les poètes emploient couramment le D (*Georg.* 3,418; 4,227; *En.* 2,723). Tite-Live aime la construction transitive (*muros* 27,18,13), et ne recule pas devant le D, mais seulement au sens de «s'approcher de» (au sens temporel de «succéder à» et surtout «venir à la suite de» le D est usuel, même chez César).

Nous ne pouvons pas dans le cadre modeste de cette étude, examiner en détail la concurrence du D et des tours latifs prépositionnels pour tous les verbes attestés dans les *Buc.* Nous nous bornerons à marquer deux situations extrêmes: 2,30 *gregem uiridi compellere hibisco* «pousser le troupeau en direction de l'hibiscus verdoyant» tour exclusivement poéti-

que. Les prosateurs, voire les poètes souvent, n'emploient *compellere* qu'avec *in* + Ac, *sub* + Ac, *ad*, *intra*. De même 8,101: ...*cineres... riuo... fluenti/...iace*. Cf. *incumbere* 8,16; *ducere* 8,29; *immittere* 2,58; *incidere* 10,53; *inducere* 5,40.

En revanche, *admouere* (3,43) se rencontre couramment avec le D chez Cicéron en concurrence avec *ad* + Ac. Il n'y a pas ici de «licence» poétique véritable, au contraire des exemples précédents.

De même, pour les verbes exprimant l'idée «d'union» ou de «mélange», le D n'est pas impossible (du moins pour certains d'entre eux (*coniungere huic naui alteram*, Caes., *Ciu.* 3,39,2). *Buc.* 4,15 *permixtos*; 5,3 *mixtas*; 8,32 *coniuncta*; 8,27 *iungentur*; 5,29 *subiungere*; 6,43 *adiungere*).

De même, les verbes préfixés avec *ob-* se rencontrent couramment en prose avec le D (*se offere*; cf. 3,66: *obicere* 3,7; *occursare* 9,25).

Il y a donc tout un champ de verbes de mouvement pour lesquels le D (linguistiquement légitime) est confirmé par l'usage des prosateurs. On retiendra seulement le goût immodéré des poètes pour le nom au D, à la place des syntagmes prépositionnels équivalents, mais qui avaient l'inconvénient d'être plus lourds et —qui sait?— plus explicites.

Ce goût va si loin en vérité que des verbes de mouvement pour lesquels un SN ablatif semble normal —et est effectivement attesté, même en poésie— se voient parfois accoler un D. Ainsi: 2,66 *aratra iugo referunt suspensa iuueni* «les boeufs rapportent les charrues suspendues au joug». *Suspendere* évoque plutôt un point de départ, un Ab. De fait, Virgile écrit ailleurs *ex alta pinu* (*Georg.* 2,389); *ab* (*En.* 5,489); comme Cicéron *de ficu*.

On dirait que dans *Buc.* 2,66 Virgile a retenu le mouvement initial de suspension, qui consiste forcément à élever la charrue jusqu'au joug. Cette vision des choses n'est d'ailleurs pas absurde. En tout cas, elle est confirmée par l'usage de Vitruve qui écrit, *suspendere ad*, et, sans doute, par le développement roman, si l'on pense à frs. «suspendre, accrocher à...» (fam. «après»).

On conclura donc sur ce point que, lorsque l'analyse sémique du verbe l'y autorise, Virgile privilégie l'emploi du D; celui-ci peut être senti, tantôt comme un archaïsme, tantôt comme l'annonce d'un tour ultérieur équivalent *ad* + Ac.

6. D DANS LA CONSTRUCTION D'UN VERBE «TRIVALENT»

On retrouve ici, assez nombreux, les exemples montés en épingle par les manuels traditionnels, sous la rubrique du D «d'attribution» (cette appellation est, on l'a vu (0), un résidu des grammairiens anciens). On trouvera bien sûr, les verbes *dandi*: 6,69 *Hos tibi dant calamos... Musae*; les verbes *dicendi*: 5,50 *haec... tibi nostra... / dicemus*.

On prendra garde que dans ces phrases le D est le complément de l'ensemble (verbe + objet). L'analyse n'est donc pas fondamentalement différente de celle qu'on peut faire pour *nocere alicui*. Dans ces emplois le D présuppose un GV, simple ou complexe (à preuve, une phrase passive, comme 8,26 *Mopso Nysa datur*, où le D n'a pas été affecté par la transformation passive).

Relèvent de cette analyse *donare, reddere, ferre, tradere, referre, concedere* d'une part (plus de 15 exemples); *loqui, fateri, praedicere, dare* (au sens exceptionnel de «déclarer» 1,18) soit une dizaine d'exemples.

6.1. On observera que dans tous ces verbes la notion d'«attribution» ou d'«allocution» se ramène à un signifié plus général de direction (→). Le fait est encore plus patent pour un groupe de verbes «trivalents» qu'il est difficile — et d'ailleurs vain — d'assigner à «l'attribution» plutôt qu'au «mouvement» (ce qui nous ramène à l'analyse présentée plus haut) (cf. 5).

Ainsi *mittere, superaddere, mandare, relinquere* (une dizaine d'exemples); 3,76 *Phyllida mitte mihi*.

6.2. Au vu des schémas de phrase dans lesquels ils s'insèrent, d'autres verbes peuvent à juste titre être déclarés «trivalents». Mais ils diffèrent sémantiquement des verbes *dandi, dicendi, mittendi*. Ce sont les verbes de «préférence».

3,4 ... *ne me sibi praeferat illa, ueretur* «il redoute qu'elle ne me préfère à lui» (inversement: *posthabere* 7, 17).

Praeferre c'est d'abord «porter en avant» (*uexilla*, Tac. *Ann.* 1,34). Un D peut marquer l'être qui bénéficie du procès: *fascis praetoribus praeferebantur*. Cic. *Verr.* 5,22.

L'acception «donner la préférence à» s'est développée à partir de cette représentation spatiale. De «placer en avant-au bénéfice de» on est passé à «placer X en avant, par rapport à Y» (X = *me*, Y = *sibi*). Donc

«préférer X à Y». Cicéron écrit, *Phil.* 12,2: *qui praeferret mortem seruituti*.

Se construisent de même *praeponere* (*libertatem amicitiae*, Cic. *Phil.* 2,27) *anteponere* (Cic. *Br.* 18: *neminem Catoni*), *antehabere*, *posthabere*, etc.

On observera que tous ces verbes comportent comme préfixe un morphème clairement locatif. Le D marque l'être (la chose) par rapport auquel l'objet est situé en avant (éventuellement: en arrière).

(Noter qu'un verbe synonyme comme *malle* ne se construit jamais avec un D comme repère de comparaison.)

Avec les verbes *praeferre*, etc., le D ne s'analyse donc pas du tout comme avec *dare*, *dicere*, *mittere*. Si nous ne les avons pas rangés avec 8, c'est que, dans l'acception de «préférence», ils impliquent la possibilité de deux compléments nominaux.

7. D COMPLÉMENT D'ADJECTIF

Nous ne le mentionnons que pour souligner à quel point le D est apte à occuper dans la charpente phrastique les positions les plus diverses.

Il appelle peu de commentaires, les adjectifs en question appartenant aux mêmes champs sémantiques que les verbes étudiés plus haut, et le D pouvant ici encore se symboliser par (→ X).

Ainsi après les adjectifs dénotant «agrément ou désagrément pour quelqu'un».

Buc. 7,61: *Populus Alcidae gratissima* (cf. 6,11; 7,62; 8,15).

De même *triste* 3,80: 3,81 *dulce* 3,82; *gravis* 10,75.

Les adjectifs de «mouvement vers, proximité, ressemblance»: *obvia* 6,57; *uicina* 9,28; *proxima* 7,22; *similem* 1,20.

7.1. Datif «d'agent»

C'est une expression impropre. Même après *-ndo-* le D dénote seulement pour qui l'obligation existe. Qu'on le traduise par un «agent» en français, c'est une autre affaire. Il y a équivalence, entre deux tours, non pas changement de valeur du D.

On dira la même chose pour l'adjectif en *-to* + D: 3,67 *notior canibus* «plus connu pour les chiens»; 2,19 (*despectus tibi*); 2,40 (*mihi ...*

reperiti capreoli: «Des chevreuils ont été trouvaille pour moi, cf. 8,2). On sait que les poètes ont affectionné cet emploi, l'étendant même aux formes personnelles du verbe: *En.* 1,440: *neque cernitur ulli*, «il n'est vu pour personne».

8. D SANS RAPPORT AVEC LA «VALENCE» VERBALE

Tous les D étudiés jusqu'à maintenant aux § 4 à 6 étaient, sans exception, associés à un trait sémantique du verbe. Ils étaient «liés à la valence». Pour les verbes ci-dessous, cette parenté sémantique n'existe plus. Le D peut donc occuper la position de complément circonstanciel, de «satellite», par rapport au noeud prédicatif. On trouvera ici tous les D rangés habituellement sous la rubrique de «D d'intérêt»; mais il faut prendre «intérêt» dans son sens le plus abstrait: la chose au D est «intéressée» au procès, c'est-à-dire qu'elle est particulièrement concernée (visée) par lui, que ce soit à son avantage (D *commodi*) ou à son désavantage (D *incommodi*), cette distinction étant sans pertinence pour la valeur du cas. Les interférences seront nombreuses avec les catégories étudiées ci-dessus (D après verbe «bivalent», de «mouvement», «trivalent») mais sans importance pour le fond: le D reste le cas de dépendance, à signifié sémantique (→ X). La ventilation proposée n'avait pour but que d'illustrer la souplesse syntaxique du D, propre à occuper la plupart des positions dans la phrase.

8.1. Dans certaines conditions contextuelles, ce D autorise une interprétation forte: «en l'honneur de», 6,66 ... *uiro Phoebi chorus (adsurrexit) omnis*, «en l'honneur du héros, le chœur de Phoebus se leva tout entier» (cf. 9,26; 1,43; 5,72).

9,57: ...*tibi...silet aequor*. Il n'y a aucun trait commun au personnage *tibi* et au procès *silet*. C'est l'événement *silet aequor* qui est, disons, «rapporté» à *tibi*; et le contexte impose l'idée d'un hommage.

8.2. Il serait fastidieux d'énumérer tous les effets de sens qui permet ce emploi fréquent du D; 9,27: *superet modo Mantua nobis*, «pourvu que Mantoue nous reste». L'intérêt est ici évident. (Ailleurs *superare* —chez Virgile, *En.* 2,645— prend le sens de *superesse*, «survivre», et se construit aussi avec un D.)

D'autres fois, on est tout près du «datif d'attribution» avec *dare*: 1,24: *pinguis ... (premitur) caseus urbi*. Le fromage fabriqué a pour destination: la ville; 2,10: Thestylis broie des herbes odorantes, «à l'intention» des moissonneurs (cf. 3,41; 5,81; 10,41; 3,89; 1,6; 3,44; 5,41; 3,68; 2,42; 1,72; 1,37, etc.).

On ne s'étonnera pas qu'un verbe exprimant «enlèvement» ou «privation» (qui semble appeler spontanément un Ab, avec ou sans préposition) puisse être suivi du D. Ici encore on comprendra que le processus d'enlèvement «concerne, vise» l'être au D: 3,6: *sucus pecori et lac subducitur agnis*; cf. 4,41: *tauris iuga soluere*; 9,10: *nobis rapere*; 2,22: *lac mihi deficit*.

Il est certain qu'une construction ablative (seul ou avec *ab, ex*) coïncide mieux avec la représentation qu'on se fait de l'événement (*rapere, eripere ab aliquo; soluere ab, s- Ab*). Mais la souplesse du signifié sémantique du D est telle (rares sont les arguments dont il est impossible de dire qu'ils ne sont pas «concernés» par l'événement dénoté (cf. 7,1) qu'on trouve ce cas dans des positions apparemment opposées. A *subducere* en face de *afferre*, on peut comparer *negare* en face de *tribuere*; 10,3: *neget quis carmina Gallo?* Le D *Gallo* dénoté l'être concerné par le prédicat *neget carmina*. Disons, si l'on veut, que c'est un «D d'intérêt». Il surprend surtout parce qu'on s'est habitué, avec les exemples du D «d'attribution», à inclure dans le signifié propre du D un trait qui n'appartient qu'au verbe *dare*. On éprouve moins de peine à justifier: 4,62: *cui non risere parentes* parce que la relation est ressentie comme positive (cf. *ad aliquem*, Lucr. 1,8).

Mais pour éviter ces embarras, il faut aller plus loin dans l'abstraction et interpréter (→ X) comme l'argument concerné par le procès, sans aucun a priori favorable.

Dans le plupart des emplois ci-dessus, on n'hésitera pas à considérer que le D occupe une place syntaxique de «circonstant», Il s'oppose ici directement à l'Ab, circonstant lui aussi. Mais l'interprétation sémantique du D sera toujours «directive, prospective, liée à une visée l'argument X»; l'Ab au contraire conviendra pour tous les signifiés sémantiques différents: origine, cause, accompagnement, manière.

9. DATIF FINAL ET DOUBLE DATIF

On sait que le D final (*oleas condere esui*, Varr. *R.R.* 1,60; *canere receptui*) très fréquent chez Caton (*pabulum ouibus*) et chez Plaute, survit mal en latin classique. En position adnominale ou adverbale, il dénote la «chose» qui est le but, la destination (du procès, d'une autre chose). Il ne se distingue donc pas radicalement du D d'intérêt. Son schéma abstrait reste (→ X).

Virgile en use peu, sauf dans l'expression *dono dare* (*dono habere, ducere*, Plaute; *accipere*, Tac.). *Buc.* 2,37: *Damoestas dono mihi quam dedit.*

9.1. Il emploie en revanche assez souvent le double datif, qui naît de la juxtaposition d'un D d'intérêt et d'un D final; 8,33: *tibi est odio mea fistula*. Cf. 3,61; 5,33 (4 fois); 8,89.

Dans un tour comme 8,33, le D final *odio* est premier; il forme le noyau prédicatif. Le D d'intérêt *tibi* détermine l'ensemble du syntagme *est odio* (*Est odio* se suffirait; *est tibi* en revanche aurait un autre sens, dit «possessif» - en vérité prédicatif).

On remarquera qu'au contraire *dono* (9) pourrait être supprimé parce qu'il est redondant par rapport au verbe (*dare, accipere...*).

10. DATIVUS SYMPATHETICUS

On a déjà fait allusion plus haut à ce tour, rangé à tort sous la rubrique du «Datif de possession» par certaines grammaires (e.g. Ernout et Thomas § 93); 10,33: *O mihi... molliter ossa quiescant...* «Que mes os reposeraient doucement ...», traduit E. de Saint-Denis (C.U.F. Guillaume Budé). S'il est difficile de traduire autrement, du moins peut-on mieux se représenter ce que dit exactement le latin. Virgile pose en tête (est-ce un hasard) la personne intéressée (*mihi*) puis l'événement souhaité. L'ensemble de cet événement est rapporté à *mihi*. L'expression reçoit de ce fait une intensité que n'atteindrait pas *mea ossa*. Cf. 10,49; 10,73; 3,103; 4,53; 7,6; 7,9; 7,26; 8,13.

Pétrone met dans la bouche d'un affranchi une exclamation analogue (*Cena* 39,4): *Patrono meo ossa bene quiescant!*, qui peut s'interpré-

ter comme *Buc.* 10,33 ci-dessus. On notera que chez Virgile les «parties du corps inaliénables» ne sont pas seules présentes à côté du D. *Buc.* 10,73, c'est *amor* qui est associé à *mihi*.

Néanmoins il n'est pas impossible que, la vision extra-linguistique des choses aidant, *patrono ossa* ait été interprété comme l'équivalent de *patroni ossa*. Le bas-latin connaît des tours avec *ad* (*membra ad fratres*) qui annoncent le déterminant adnominal en *a* de l'ancien français (aujourd'hui de ton familier).

Mais il est un tour, non pas familier, mais correct, et même obligatoire:

Je lui serre la main (et non pas «je serre sa main»).

Il suffit pour montrer que le D sympatheticus, loin d'être une simple curiosité, est bien enraciné dans la langue, et promis à une longue fortune.

11. DATIF PRÉDICAT

2,36-37: *est mihi ... fistula*, «J'ai une flûte». La copule peut être absente (cf. 7,21-22: *quale meo Codro*), comme c'est le cas le plus fréquent chez Tacite (*Ann.* 6,46,1: *Germanici filio robur iuventae*).

L'existence d'une flûte est assertée, et rapportée par le D, à *Ego*. on interprète ce D comme un «D de possession» et l'on voit dans *est mihi* un synonyme de *habeo*.

Ce faisant, on oublie de souligner un fait syntaxique essentiel: c'est que le D constitue à *lui seul* le prédicat de la phrase.

Quant à la synonymie avec *habeo*, acceptable en général quand le sujet est inanimé, elle est inacceptable dans la plupart des cas: 1,26; *Quae tauta fuit Romam tibi causa uidendi*; 3,33: *est mihi domi pater* (*habeo* serait bien gauche dans ces deux exemples); 2,33: *sunt et mihi carmina* ne signifie pas *habeo carmina*, mais équivaut à *poeta sum*; 10,37: *certe si Phyllis... esset* ne signifie pas «si du moins, je possédais Phyllis» mais «si du moins Phyllis était près de moi». Cf. 9,59. On ajoutera comme D prédical, la dédicace mentionnée plus haut (7,29).

La relative abondance de ce D prédicat chez Virgile est un indice de conservatisme. Caton emploie volontiers le D Prédicatif. Pétrone, jamais, du moins dans les dialogues des affranchis.

12. D EN RELATION AVEC LA SITUATION D'ÉNONCIATION (SE)

S'élevant d'un degré de plus dans le discours, certains D ne sont interprétables qu'en dehors de la charpente phrastique proprement dite, en relation avec les protagonistes de l'énonciation, ou avec la modalité énonciative.

12.1.1. *Datif de validation*

Nous proposons de dénommer ainsi le D dénotant la personne aux yeux de qui l'assertion est vraie; celle dont le jugement est invoqué pour valider l'assertion.

7,35 ... *Galatea, thymo mihi dulcior Hyblae*; «Galatée, à mes yeux plus douce que le thym de l'Hybla». Cf. 1,6; 7,43; 5,53; 7,70: *Ex illo Corydon Corydon est tempore nobis*. On pense au fameux *Quintia formosa est multis* de Catulle 86,1. Déjà, chez Plaute *Curc.* 100: *Tu mihi rosa es*.

12.1.2. Il semble indiqué de rattacher à ce D de validation le tour *uideri alicui* «paraître, sembler à quelqu'un» (sans entrer dans le dédale des emplois de *uideri*).

Il est acquis que *uideor* est fondamentalement un passif (cf. P. Flobert, *Les verbes déponents latins...*, Paris 1975, p. 282 sq.; *Oxford Lat. Dict.*, s.u.). Il peut être construit comme tel: *a nullo uidebatur*, Cic. *Off.* 3,38.

Mais *Buc.* 7,41: *ego Sardoniis uidear tibi amarior herbis*. Le D dénote l'être pour qui, aux yeux de qui, le sujet est perçu «plus amer que les plantes sardes». Le D limite au TV la portée de l'assertion. En français, le verbe «sembler» opère la synthèse de *uideri* «être perçu» et de la réserve exprimée par *tibi*.

Se prête à la même analyse une phrase comme Cic. *Lae.* 58: *diuitior mihi uidetur esse uera amicitia*.

12.2.1. *Datiuus ethicus*

Ce D au nom pittoresque mérite d'abord une analyse syntaxique. La Fontaine écrit («Le cheval et le loup») à propos du cheval qui déjoue la ruse du loup:

«L'autre, qui s'en doutait,
Lui lâche une ruade
Qui VOUS lui met en marmelade
Les mandibules et les dents.»

VOUS n'a pas d'autre fonction que de prendre à témoin l'allocutaire d'un événement surprenant. VOUS sort des coulisses de l'énonciation pour venir se mêler à l'énoncé. *Dans l'énoncé même, on ne peut lui assigner aucune position syntaxique.*

12.2.2. Son emploi est toujours lié à l'assertion d'un fait hors du commun, propre à susciter surprise ou émotion. Avec un fait banal, le D ethicus est incongru; La Fontaine ne pouvait pas écrire: «Un cheval VOUS broutait tranquillement l'herbe d'un pré».

Buc. 8,6: Tu mihi seu magni superas iam saxa Timai... (Virgile célèbre les exploits exceptionnels de Pollion en Dalmatie, notamment «le franchissement des rochers du grand Timave»). C'est difficile à traduire sobrement. Si l'on interprète, il faudrait dire à peu près: «Regardez-MOI ces exploits! Tu franchis, etc.». C'est l'émotion admirative du poète (lère personne) qui est ainsi «plaquée» sur l'énoncé.

Une interprétation «éthique» —disons énonciative— n'est pas impossible en 1,35; elle est probable pour 2,70 («Tu es devenu fou»): *Semiputata TIBI frondosa uitis in ulmo est.*

Comme souvent, plusieurs interprétations se présentent: *tibi* n'a-t-il pas de rapport avec *semiputata*? avec *uitis*? avec l'ensemble *semiputata uitis in ulmo est*? Cette dernière possibilité (D d'intérêt) est plus probable. Nous préférons pourtant une interprétation «éthique» à cause de la véhémence du ton (*Quae te dementia cepit? Ne vois-TU pas que ta vigne reste à moitié taillée sur les frondaisons de l'orme?*)».

13. DATIF ET DEIXIS

Nous ne dirons qu'un mot d'un point important et assez neuf, mais que nous avons développé pour lui-même dans un numéro récent de *Vita Latina* (112, 1988, 2-9) à propos de Pétrone. C'est l'extraordinaire affinité du D et de la deixis. Elle se mesure exactement au pourcentage des

«déictiques» (personnels et démonstratifs) par rapport à l'ensemble des termes au D. On y a fait allusion en 1,2.

Dans les *Buc.* la proportion des déictiques pour chaque cas s'établit comme suit: N: 11,1%; V: 4,4%; Ac: 11,7; G: 2%; Ab: 12,5%. *Mais 51,5% pour le D.* Ce «clocher» est confirmé par les données d'autres corpus: 42% chez Sénèque, *Ep.*; 56% chez Pétrone, *Cena*; plus de 60% chez Plaute; près de 70% chez Cicéron *Corresp.*

Ce résultat ne saurait être aléatoire. Il souligne la prédilection du D pour l'animé. Il explique la persistance d'un D pronominal, malgré la ruine générale de la déclinaison, dans les langues romanes.

14. Il serait temps de *conclure* une étude trop longue et pourtant encore rapide et superficielle.

a) Le D est un *Protée syntaxique*, disponible pour toutes les positions dans la phrase (sauf celle de sujet et d'objet - du moins aussi longtemps que plusieurs langues romanes n'auront pas instauré un objet avec *a*, qui est formellement un D); à quoi s'ajoutent des positions sans relation avec la structure de l'énoncé: D validant la vérité d'une assertion, D d'intervention énonciative, dit «éthique».

b) Le seul trait qui assure son unité, c'est son signifié sémantique constant. Nous l'avons symbolisé par (\rightarrow 5), abstraction compatible avec les contextes exprimant «attribution, allocution, destination, intérêt, finalité, etc.».

Sa polyfonctionnalité même l'exposait depuis toujours à la concurrence de plusieurs autres cas, et avant tout à celle de l'Ac précédé de *ad*.

Son statut et son destin sont propres à alimenter des réflexions plus générales: peut-on sérieusement parler d'un «système» casuel? à moins de préciser tout de suite que ce système est loin d'être systématique. A coup sûr, la méthode pragoise des oppositions binaires (telle que Jakobson a tenté de l'appliquer au russe) semble une méthode dangereusement simpliste pour éclairer les phénomènes complexes qui relèvent de la syntaxe, de la sémantique et de l'énonciation.